

ciement les charges du pouvoir, en laissant à l'Irlande le soin de débattre ses propres intérêts.

La grande difficulté de voir un parlement britannique, qui a toujours refusé justice aux Irlandais, leur accorder la grande réparation qu'ils demandent, se réduit à d'étroites proportions, quand on songe aux avantages immenses que les partis tireraient de cette concession. Nous sommes convaincus plus profondément que jamais que le parlement anglais préférera une bonne fois et par un acte de justice définitif, tout accorder à l'Irlande, en lui rendant son parlement, plutôt que de se voir arracher les concessions partielles qui coûtent tant à ses préjugés, et qui réveillent chaque année de nouvelles douleurs : un grand coup mettrait fin à ces longues et terribles angoisses. Les circonstances indiquent que nous marchons à ce dénouement. Il se fait dans les esprits un travail remarquable qui le prépare.

Ainsi donc, la conséquence du procès et de l'acquiescement de l'agitateur sera de rendre à l'Irlande sa législature nationale, cet objet de tous les vœux d'O'Connell, sa pensée de chaque jour, son rêve de chaque nuit.

Il est bien évident que l'Angleterre ne peut plus offrir à O'Connell les satisfactions qu'il demandait autrefois ; et, d'ailleurs, elle n'est pas prête à le faire ; elle préférera renvoyer l'Irlandais chez lui que de le placer sur un pied de parfaite égalité avec le citoyen anglais. Aussi, pas une seule personne qui ait eu en ce moment la pensée de proposer de faire rendre justice à l'Irlande, quand toutes s'accordent à lui reconnaître le droit d'avoir un parlement et proposent des plans divers pour y parvenir.

On peut donc dire moralement que l'Irlande a triomphé, qu'elle a obtenu tout ce qu'elle demandait ; il ne lui reste plus qu'à attendre des circonstances la possession matérielle de ce qu'elle a conquis.

Est-ce que le cœur et le bon sens ne seraient pas blessés par la supposition que l'Irlande, satisfaite de l'acquiescement de son héros, pourrait abandonner l'étendard du rappel, ainsi que l'ont insinué quelques feuilles, et que la grande existence d'O'Connell, de ce génie tutélaire de l'Irlande, qui se consume depuis quarante-quatre ans pour obtenir la révocation de l'Union, se serait écoulee à poursuivre ?

— Il se passe en Irlande un fait digne de remarque. Pendant qu'O'Connell retrempe ses forces dans les exercices de la chasse, au sein des montagnes qui lui ont donné le jour, ses organes dans la presse redoublent de violence contre les tories et en particulier contre le Ministère, dont la probité politique, dit-on, a rendu le grand agitateur à la liberté. Les journaux de Londres répliquent en accusant les Irlandais d'ingratitude : ce reproche est-il mérité ? L'acquiescement d'O'Connell par la Chambre des Lords a été diversement apprécié. Les uns, dans l'ignorance des faits, en ont rapporté la gloire au ministère anglais, en montrant qu'il lui eût été facile d'obtenir un verdict contraire ; les autres en ont rapporté l'honneur et la probité des juges Denman, Campbell et Cottenham, qui ont voté pour la cassation du jugement de la Cour Irlandaise.

Le mérite de ce grand acte de justice ne revient cependant pas exclusivement à ces derniers, car leur juste impartialité eût pu être facilement réduite à l'impuissance en leur opposant une majorité ; mais de ce que le Ministère n'a pas eu recours à cette intrigue, l'Irlande lui doit-elle quelque reconnaissance ? Nous répondrons hardiment : non, et nous ajoutons que si le Cabinet est resté neutre dans cette affaire, c'est qu'il lui était impossible d'intervenir pour consommer son attentat contre l'Irlande.

L'honneur de ce grand acte de justice est dû tout entier à l'Angleterre, à la force de ses institutions, à ce profond sentiment d'équité qui caractérise le peuple d'outre-Manche, quand les libertés publiques ou individuelles se trouvent menacées. Il nous a été rapporté depuis peu de jours, par une source sûre, quelques détails qui méritent d'être connus.

Le ministère anglais avait délibéré, dans plusieurs conseils de cabinet, sur le parti qu'il devait prendre relativement à la sentence de la Chambre haute. Les membres les plus influents étaient d'avis, afin de s'assurer une majorité contre O'Connell, qu'on devait, contrairement à l'usage, inviter tous les nobles lords à voter ; or, on sait de quelle majorité dispose, dans la Chambre haute, le Ministère ! Quel obstacle s'est opposé à ce dessein ? — Le respect de la Chambre pour elle-même. Dans les discussions soulevées au sein du Cabinet, un seul membre a combattu l'opinion de ses collègues, ce membre est le président du conseil, lord Warncliffe. Ce noble lord, s'appuyant sur les précédents de la Chambre en matières criminelles, a courageusement défendu les prérogatives de cette institution, et a préféré subir les chances d'un échec politique que de voir la Chambre haute se plier aux caprices du pouvoir. Une considération de lord Warncliffe a d'ailleurs décidé ses collègues du Cabinet à laisser. C'est, leur a-t-il dit, qu'après avoir sondé plusieurs membres de la Chambre, je suis resté convaincu que la majorité ne consentirait pas à se faire l'instrument des haines du Cabinet sur une question légale. Si Robert Peel s'est donc trouvé dans la nécessité absolue de laisser les événements suivre leur cours ; et, conformément aux précédents, les lords juriconsultes ont seuls voté ; c'est ainsi que le jugement rendu contre O'Connell s'est trouvé cassé. Voilà les faits tels qu'ils se sont passés.

Glorifions personnellement lord Warncliffe d'avoir joué son portefeuille, plutôt que de compromettre la noble institution de la pairie, à laquelle il appartient. Glorifions la Chambre des Lords d'être assez forte pour résister aux tendances despotiques du pouvoir, et d'avoir su conserver intègre sa haute réputation de probité comme Cour judiciaire, en donnant une nouvelle preuve de sa force et de son influence. Honneur au pays où le sentiment public est assez honnête pour protéger ainsi les libertés du ci-

toyen ; mais ne méconnaissons pas les faits au point de rendre grâce au cabinet tory du mal qu'il n'a pas eu la puissance de faire !

Les Irlandais n'ont pas à payer une dette de reconnaissance.

PORTUGAL.

— Dans la séance de la Chambre des Pairs de Portugal du 1 novembre, le duc de Palmella a déclaré au Ministère qu'il ne pouvait lui continuer son appui, attendu que le Ministère avait foulé aux pieds la Charte, et s'était jeté dans la voie de l'arbitraire. Le duc a fait quelques allusions à la position fâcheuse dans laquelle un pareil système pouvait mettre la Reine, et a déclaré sans détour que cela finirait par une révolte. Le comte de Lavradio a demandé la nomination d'une commission pour rechercher les infractions à la Constitution après la période de la suspension ; mais les ministres ont obtenu le rejet de cette motion à une majorité de deux voix.

AMÉRIQUE.

*La Plata.* — Le brick le Vélode, entré avant-hier au Havre, venant directement de Buenos-Ayres, nous apporte des nouvelles de ce pays jusqu'au 3 août. Elles sont importantes et font présager la fin prochaine de l'interminable guerre qui ruine le commerce et désole les bords de la Plata. Les opérations des armées belligérantes ne seront pour rien dans la nouvelle face qui vont prendre les événements. Leur situation est toujours à peu près la même.

Tandis que Montevideo, réduit à ses seules forces, se défend avec énergie contre Oribe qui l'investit, et repousse ses attaques journalières, le président F. Riheira continue de tenir la campagne et manœuvre dans le nord de la Bande-Orientale, où il s'est emparé de la ville de Salto. De là il menace la province de Corrientes, qui s'est insurgée contre la domination de Rosas, et se met en mesure d'opérer sa jonction avec un corps de 7000 Corrientais, dont le général Paz est allé prendre le commandement. Si cette combinaison réussit, elle mettra fin à l'impuissance de Riheira, qui n'a que 4,000 hommes avec lui, et en lui apportant un renfort suffisant, elle lui permettra de prendre l'offensive et de marcher à la délivrance de Montevideo, qui, bien que serré de plus près, tenait encore le 4 août, lors du passage du Vélode.

On avait pensé que la France et l'Angleterre, principales puissances intéressées dans le commerce de La Plata, se mettaient d'accord pour intervenir entre les belligérants, et pacifier ces contrées. Le bruit courait à Montevideo que l'Angleterre y consentait et que la France seule avait opposé un refus dont on ne comprend pas bien les motifs. Quoi qu'il en soit, cette mission va s'accomplir, et c'est le Brésil, Etat limitrophe, qui paraît s'en être chargé. Faut-il croire, comme on l'affirme dans La Plata, qu'il ne s'y est déterminé que sur les conseils de la France et de l'Angleterre ? Nous ne savons : toujours est-il que le Brésil, qui vient de terminer heureusement les troubles suscités par les *Farrupillos* dans la province de Rio-Grande, fait des préparatifs de guerre dont la destination est La Plata, et qui semblent dirigés contre Buenos-Ayres.

On arme activement à Rio-Janciro. La corvette le Sept-Avril reçoit en toute hâte son installation de guerre. Une autre corvette est en rade et prête à partir. Déjà, à la date du 30 juillet, cinq bâtimens de guerre brésiliens, dont la goëlette Victoria et un bateau à vapeur, étaient arrivés dans La Plata, et avaient mouillé en rade de Montevideo, ayant à bord 500 hommes destinés à renforcer les équipages de la station. Peu de jours auparavant, il était arrivé un transport brésilien chargé de vivres et de munitions, dont on évaluait la quantité à 16,000 charges. D'autres étaient incessamment attendus, et, à Montevideo, l'on fondait de grandes espérances sur ces forces.

Rosas, de son côté, se prépare à la résistance ; il cherche à acheter des bâtimens pour renforcer sa marine, et on lui prête le projet de tenter une dernière attaque contre Montevideo, et de s'emparer de *Pile des Rats*, pour en finir au plus vite avec la république Orientale. La plus vive anxiété règne à Buenos-Ayres, et les marchandises y ont éprouvé un fort mouvement de hausse. Cependant, malgré la réalité de ces dispositions menaçantes, les projets du Brésil ne sont encore ni avoués, ni bien connus. A Montevideo, où son intervention serait considérée comme un secours inespéré, on craint encore que tout ce bruit ne se borne à une démonstration pour obliger Rosas à satisfaire le Brésil, et l'on y attend impatiemment l'explication de ces préparatifs.

— A quelques jours du terrible incendie du 26 août, la Basse-Terre (Guedeloupe) a failli devenir le théâtre d'un nouveau désastre. Le 29, à 7 heures du soir, une tentative d'incendie a été pratiquée dans le galetas de la maison occupée par les bureaux de la marine.

« Une fumée noire et épaisse, écrit-on à l'*Avenir* de la Pointe-à-Pitre, annonçait déjà le commencement d'un feu assez important, lorsque MM. de Cachard fils et Denizot, s'en apercevant, se sont précipitamment jetés dans le couloir de cette maison, et de là sur le palier du galetas, où ils se sont trouvés face à face avec un nègre. Celui-ci, très agile, échappa aux efforts des jeunes gens en leur laissant des lambeaux de sa chemise. Le feu éteint, on se mit aussitôt à la recherche du coupable ; la maison fut cernée en un instant. Le nègre, ne pouvant gagner la rue, parvint, on ne sait comment, à s'introduire chez M. l'inspecteur ; c'est de là qu'on le vit bientôt ressortir avec le plus grand sang-froid.

« Il venait, changé à nouveau, et portant un fanal, s'offrir à chercher l'incendiaire. Mais MM. de Cachard et Denizot l'ayant reconnu, se jetèrent sur lui, le signalèrent comme coupable et il fut arrêté immédiatement. Après plusieurs dénégations, il a été convaincu et forcé d'avouer. Ce nègre appartient à l'atelier colonial. La visite de sa chambre a fait découvrir sa chemise, récemment déchirée. La justice informe. »